



Riva Protect Capsules

SDI Limited

Version Num: 5.1.1.1

Date de revision: **18/03/2016**

Date d'impression: **08/04/2016**

date initiale: **Pas Disponible**

L.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION

Identificateur de produit

| | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | Riva Protect Capsules |
| Synonymes | Pas Disponible |
| Autres moyens d'identification | Pas Disponible |

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

| | |
|--|---|
| Utilisations identifiées pertinentes : | Utilisation telle que définie par le fournisseur. |
|--|---|

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

| Nom commercial de l'entreprise | SDI Limited | SDI Brazil Industria E Comercio Ltda | SDI Germany GmbH |
|--------------------------------|--|--|---|
| Adresse | 3-15 Brunson Street VIC Bayswater 3153 Australia | Rua Dr. Virgilio de Carvalho Pinto, 612 São Paulo CEP 05415-020 Brazil | Hansestrasse 85 Cologne D-51149 Germany |
| Téléphone | +61 3 8727 7111 (Business Hours) | +55 11 3092 7100 | +49 0 2203 9255 0 |
| Fax | +61 3 8727 7222 | +55 11 3092 7101 | +49 0 2203 9255 200 |
| Site Internet | www.sdi.com.au | www.sdi.com.au | www.sdi.com.au |
| Courriel | info@sdi.com.au | brasil@sdi.com.au | germany@sdi.com.au |

| | |
|--------------------------------|---|
| Nom commercial de l'entreprise | SDI (North America) Inc. |
| Adresse | 1279 Hamilton Parkway IL Itasca 60143 United States |
| Téléphone | +1 630 361 9200 (Business hours) |
| Fax | Pas Disponible |
| Site Internet | Pas Disponible |
| Courriel | USA.Canada@sdi.com.au |

Numéros de téléphone d'urgence

| | | | |
|---------------------------------------|-----------------------|----------------|----------------|
| Association / Organisation | SDI Limited | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | +61 3 8727 7111 | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | ray.cahill@sdi.com.au | Pas Disponible | Pas Disponible |

| | |
|---------------------------------------|-----------------|
| Association / Organisation | Pas Disponible |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | +61 3 8727 7111 |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | Pas Disponible |

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

NFPA 704 diamond



Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

Continued...

Riva Protect Capsules

SYMBOLES SIMDUT CANADIENNES



CLASSIFICATION SIMDUT DU CANADA

| Composant | Numéro CAS | classification description | code de classification |
|---------------------|------------|----------------------------|------------------------|
| acide (+)-tartrique | 87-69-4 | Matière corrosive | E |

| Classification | Description |
|----------------|--|
| | Irritation/corrosion cutanée catégorie 2, Irritation oculaire catégorie 2A, Specific target organ toxicity - single exposure Category 3 (respiratory tract irritation) |

Éléments d'étiquetage

| Éléments pour étiquette GHS | Image |
|-----------------------------|-------|
| | |

| MENTION D'AVERTISSEMENT | ATTENTION |
|-------------------------|-----------|
| | |

Déclaration(s) sur les risques

| | |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |

Dangers non classés ailleurs (HNOc)

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

| | |
|------|--|
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |

Déclarations de Sécurité: Réponse

| | |
|----------------|--|
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P337+P313 | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P332+P313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |
| P362+P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |

Déclarations de Sécurité: Stockage

| | |
|-----------|--|
| P405 | Garder sous clef. |
| P403+P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |

Déclarations de Sécurité: Élimination

| | |
|------|--|
| P501 | Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale. |
|------|--|

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

| Numéro CAS | %[poids] | Nom |
|----------------|----------|------------------------------|
| | | compartment 1 (powder) |
| Pas Disponible | 90 | <u>glass powder</u> |
| 9003-01-4 | 10 | <u>poly(acide acrylique)</u> |
| | | compartment 1 (liquid) |
| 9003-01-4 | 25 | <u>poly(acide acrylique)</u> |
| 87-69-4 | 10 | <u>acide (+)-tartrique</u> |

Continued...

Riva Protect Capsules

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

| | |
|-----------------------------|---|
| Contact des yeux | <p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée. |
| Contact avec la peau | <p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible). ▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation. |
| Inhalation | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si des vapeurs ou produits combustibles sont inhalés, s'éloigner de la zone contaminée. ▶ Consulter un médecin. |
| Ingestion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Rincez la bouche avec beaucoup d'eau. ▶ Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin. <p>Consulter un médecin.</p> |

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

La mousse est généralement inefficace.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|-------------------------------|----------|
| Incompatibilité au feu | Inconnu. |
|-------------------------------|----------|

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

| | |
|------------------------------------|---|
| Lutte Incendie | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. ▶ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. ▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▶ NE PAS approcher des containers suspectés être chauds. ▶ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu. ▶ L'équipement devrait être complètement décontaminé après usage. |
| Risque D'Incendie/Explosion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Combustible. ▶ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers. ▶ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). ▶ Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs. <p>Les produits de combustion incluent:</p> <ul style="list-style-type: none"> · dioxyde de carbone (CO₂) · autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques. <p>Peut émettre des fumées toxiques. Peut émettre des fumées corrosives.</p> |

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|-------------------------------|---|
| Eclaboussures Mineures | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nettoyer les éclaboussures immédiatement. ▶ Éviter les contacts avec les yeux et la peau. ▶ Porter des gants imperméables et des lunettes de sécurité. ▶ Utiliser une truelle / un racloir. ▶ Disposer le produit éclaboussé dans des containers propres, secs et fermés. ▶ Laver la zone avec de l'eau. |
| Eclaboussures Majeures | <p>Risque faible.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vider le lieu de son personnel. ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection et un respirateur contre les poussières. ▶ Prévenir les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ▶ Contenir avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▶ Collecter le produit récupérable dans des containers étiquetés pour un recyclage. ▶ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite et le placer dans des containers appropriés pour une élimination. ▶ Nettoyer la zone et éviter les écoulements d'entrer dans les drains ou égouts. ▶ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence. |

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

Riva Protect Capsules

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|--------------------------|--|
| Manipulation Sure | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse. ▶ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition. ▶ Utiliser dans un lieu bien ventilé. ▶ Prévenir une concentration dans les trous et les creux. ▶ NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée. ▶ NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine. ▶ Eviter un contact avec un matériel incompatible. ▶ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer. ▶ Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés. ▶ Eviter les dommages physiques des containers. ▶ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément. ▶ Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. ▶ Utiliser des conditions de travail appropriées. ▶ Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant. ▶ L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues. |
| Autres Données | <p>Stocker dans un endroit sec et aéré, à l'abri de la chaleur et du soleil. Ne pas stocker à la lumière du soleil. Stocker entre 5 et 25 degrés celsius.</p> |

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|------------------------------------|---|
| Container adapté | ▶ NE ré emballez PAS. Utilisez uniquement les récipients fournis par le fabricant. |
| Incompatibilité de Stockage | Inconnu. |

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Pas Disponible

LIMITES D'URGENCE

| Composant | Nom du produit | TEEL-1 | TEEL-2 | TEEL-3 |
|-----------------------|---|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| poly(acide acrylique) | Acrylic acid polymers; (Acrylic polymer or resin) | 7.5 mg/m ³ | 83 mg/m ³ | 500 mg/m ³ |
| poly(acide acrylique) | Acrylic acid polymers; (Acrylic polymer or resin) | 7.5 mg/m ³ | 83 mg/m ³ | 500 mg/m ³ |
| acide (+)-tartrique | Tartaric acid | 1.6 mg/m ³ | 17 mg/m ³ | 100 mg/m ³ |

| Composant | IDLH originale | IDLH révisé |
|-----------------------|----------------|----------------|
| glass powder | Pas Disponible | Pas Disponible |
| poly(acide acrylique) | Pas Disponible | Pas Disponible |
| poly(acide acrylique) | Pas Disponible | Pas Disponible |
| acide (+)-tartrique | Pas Disponible | Pas Disponible |


DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Contrôles de l'exposition

| | | |
|---|---|-----------------------------------|
| Contrôle d'ingénierie approprié | <p>Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Une ventilation d'extraction locale peut être demandée dans des circonstances spéciales. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un ajustement correct est essentiel pour assurer une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vitesse de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contamineur.</p> | |
| | Type de Contaminant : | Vitesse de l'air : |
| | Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air). | 0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.) |
| | Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération) | 0.5-1 m/s (100-200 f/min.) |
| | jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide) | 1-2.5 m/s (200-500 f/min.) |
| frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide) | 2.5-10 m/s (500-2000 f/min.) | |
| Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de: | | |
| Valeur basse de l'intervalle | Valeur haute de l'intervalle | |
| 1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture | 1 : courants d'air perturbant la pièce | |
| 2 : des contamineurs à forte toxicité ou de valeurs nuisibles seulement. | 2 : Contamineurs à faible toxicité | |
| 3 : Intermittent, faible production | 3: Forte production, usage intensif | |
| 4 : Petite console de contrôle uniquement | 4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement | |

Continued...

Riva Protect Capsules

| | |
|--------------------------------|--|
| | Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage. |
| Protection Individuelle |  |
| Protection des yeux/du visage. | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▶ Masque chimique. ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact. |
| Protection de la peau | Voir protection Main ci-dessous |
| Protection des mains / pieds | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Gants caoutchouc. |
| Protection corporelle | Voir Autre protection ci-dessous |
| Autres protections | <p>Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités.</p> <p>SINON:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Protections. ▶ Crème écran. ▶ Unité de nettoyage pour les yeux. |
| Les risques thermiques | Pas Disponible |

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|--|------------------------|--|----------------|
| Aspect | Pas Disponible | | |
| État Physique | Colle non Slump | Densité relative (Water = 1) | Pas Disponible |
| Odeur | Pas Disponible | Coefficient de partition n-octanol / eau | Pas Disponible |
| Seuil pour les odeurs | Pas Disponible | Température d'auto-allumage (°C) | Pas Disponible |
| pH (comme fourni) | Pas Disponible | Température de décomposition | Pas Disponible |
| Point de fusion / point de congélation (° C) | Pas Disponible | Viscosité (cSt) | Pas Disponible |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C) | Pas Disponible | Poids Moléculaire (g/mol) | Sans Objet |
| Point d'éclair (°C) | Pas Disponible | goût | Pas Disponible |
| Taux d'évaporation | Pas Disponible | Propriétés explosives | Pas Disponible |
| Inflammabilité | Pas Disponible | Propriétés oxydantes | Pas Disponible |
| Limite supérieure d'explosivité | Pas Disponible | La tension de surface (dyn/cm or mN/m) | Pas Disponible |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE) | Pas Disponible | Composé volatile (%vol) | Pas Disponible |
| Pression de vapeur (kPa) | Pas Disponible | Groupe du Gaz | Pas Disponible |
| hydrosolubilité (g/L) | partiellement miscible | pH en solution (1%) | Pas Disponible |
| Densité de vapeur (Air = 1) | Pas Disponible | VOC g/L | Pas Disponible |

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité | Voir section 7 |
| Stabilité chimique | Le produit est considéré comme stable et une polymérisation dangereuse ne se produira pas |
| Possibilité de réactions dangereuses | Voir section 7 |
| Conditions à éviter | Voir section 7 |
| Matières incompatibles | Voir section 7 |
| Produits de décomposition dangereux | Voir Section 5 |

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|--------|--|
| Inhalé | Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons. |
|--------|--|

Riva Protect Capsules

| | |
|-----------------------------|--|
| Ingestion | Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis. |
| Contact avec la peau | Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes. Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante. Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés. |
| Yeux | Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes. |
| Chronique | Une exposition à long terme à des irritants respiratoires peut engendrer des maladies de ces mêmes voies respiratoires, impliquant des difficultés de la respiration ainsi que des problèmes systémiques associés. Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme. |

| | | |
|------------------------------|---|-------------------|
| Riva Protect Capsules | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Pas Disponible | Pas Disponible |
| glass powder | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Pas Disponible | Pas Disponible |
| poly(acide acrylique) | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Orale (rat) LD 50: 2500 mg/kg ^[2] | Nil reported |
| poly(acide acrylique) | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Orale (rat) LD 50: 2500 mg/kg ^[2] | Nil reported |
| acide (+)-tartrique | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1] Orale (rat) LD 50: ca.920 mg/kg ^[1] | Nil reported |

Légende:

1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de .. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

| | |
|------------------------------|---|
| ACIDE (+)-TARTRIQUE | Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostic d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostic d'un RADS. Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. D'un autre côté, une bronchite industrielle est un désordre qui peut apparaître en tant que résultat d'une exposition à de fortes concentrations de substances irritantes (souvent particulière dans la nature) et est complètement réversible après que les expositions ont cessé. Le désordre est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus. Convulsions, haemorrhage recorded. |
| POLY(ACIDE ACRYLIQUE) | Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostic d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostic d'un RADS. Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. D'un autre côté, une bronchite industrielle est un désordre qui peut apparaître en tant que résultat d'une exposition à de fortes concentrations de substances irritantes (souvent particulière dans la nature) et est complètement réversible après que les expositions ont cessé. Le désordre est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus. Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains. Les preuves de cancérogénéicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux. |

| | | | |
|--|---|----------------------------------|---|
| toxicité aiguë | ☹ | Cancérogénicité | ☹ |
| Irritation / corrosion | ✔ | reproducteur | ☹ |
| Lésions oculaires graves / irritation | ✔ | STOT - exposition unique | ☹ |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | ☹ | STOT - exposition répétée | ☹ |
| Mutagénéité | ☹ | risque d'aspiration | ☹ |

Légende: ✘ – Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification
✔ – Données nécessaires à la classification disponible
☹ – Données non disponibles pour faire la classification

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Riva Protect Capsules

Toxicité

| Composant | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
|-----------------------|----------|---------------------------|------------|---------------|--------|
| poly(acide acrylique) | EC50 | 384 | crustacés | 389.869mg/L | 3 |
| poly(acide acrylique) | EC50 | 96 | Sans Objet | 8596.446mg/L | 3 |
| poly(acide acrylique) | LC50 | 96 | Poisson | 1684.686mg/L | 3 |
| poly(acide acrylique) | EC50 | 384 | crustacés | 389.869mg/L | 3 |
| poly(acide acrylique) | EC50 | 96 | Sans Objet | 8596.446mg/L | 3 |
| poly(acide acrylique) | LC50 | 96 | Poisson | 1684.686mg/L | 3 |
| acide (+)-tartrique | EC50 | 96 | Sans Objet | 434.65983mg/L | 3 |
| acide (+)-tartrique | LC50 | 96 | Poisson | >100mg/L | 2 |
| acide (+)-tartrique | EC50 | 48 | crustacés | 93.313mg/L | 2 |
| acide (+)-tartrique | EC50 | 72 | Sans Objet | 51.4043mg/L | 2 |
| acide (+)-tartrique | NOEC | 72 | Sans Objet | 3.125mg/L | 2 |

Légende:

Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis - Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

| Composant | Persistance: Eau/Sol | Persistance: Air |
|-----------------------|----------------------|------------------|
| poly(acide acrylique) | BAS | BAS |
| poly(acide acrylique) | BAS | BAS |
| acide (+)-tartrique | BAS | BAS |

Potentiel de bioaccumulation

| Composant | Bioaccumulation |
|-----------------------|------------------------|
| poly(acide acrylique) | BAS (LogKOW = 0.4415) |
| poly(acide acrylique) | BAS (LogKOW = 0.4415) |
| acide (+)-tartrique | BAS (LogKOW = -1.0017) |

Mobilité dans le sol

| Composant | Mobilité |
|-----------------------|--------------------|
| poly(acide acrylique) | HAUT (KOC = 1.201) |
| poly(acide acrylique) | HAUT (KOC = 1.201) |
| acide (+)-tartrique | HAUT (KOC = 1) |

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|--|
| Élimination du produit / emballage | <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <p>Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> <p>Consulter les autorités de gestion des déchets pour savoir où les disposer.</p> <p>Enfouir les résidus dans une décharge autorisée.</p> |
|---|--|

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaires

| | |
|-----------------------|-------|
| Polluant marin | aucun |
|-----------------------|-------|

Transport par terre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Riva Protect Capsules

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

GLASS POWDER(SANS OBJET) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Sans Objet

POLY(ACIDE ACRYLIQUE)(9003-01-4) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

POLY(ACIDE ACRYLIQUE)(9003-01-4) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

ACIDE (+)-TARTRIQUE(87-69-4) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

| Inventaire national | Statut |
|-------------------------------|--|
| Australie - AICS | Y |
| Canada - DSL | Y |
| Canada - NDSL | N (poly(acide acrylique); acide (+)-tartrique) |
| Chine - IECSC | Y |
| Europe - EINEC / ELINCS / NLP | N (poly(acide acrylique)) |
| Japon - ENCS | Y |
| Corée - KECI | Y |
| New Zealand - NZIoC | Y |
| Philippines - PICCS | Y |
| É.-U.A. - TSCA | Y |
| Légende: | <i>O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i> |

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par SDI Limited à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps

PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL : Limite d'exposition à court terme

TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

FSO : Facteur de sécurité olfactive

DSENO : Dose sans effet nocif observé

DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé

TLV : Valeur limite seuil

LOD : Limite de détection

OTV : Valeur de seuil olfactif

FBC : Facteurs de bioconcentration

IBE : Indice biologique d'exposition

Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité se basent sur des données considérées comme exactes. Néanmoins, aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats qui seront obtenus d'après leur utilisation.

Other information:

Prepared by: SDI Limited

3-15 Brunson Street, Bayswater Victoria, 3153, Australia

Date of preparation/revision: 23rd September 2015

Department issuing SDS: Research and Development

Contact: Technical Director